

Département du Morbihan
Arrondissement de Lorient
Canton de Lorient 2
Commune de Groix

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation : 09 mai 2019

Nombre de conseillers

En exercice : 19

En présence : 18

Votants : 19

L'an deux mil dix-neuf,

Le quatorze mai à dix-sept heures trente,

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de séance, sous la présidence de Monsieur Dominique YVON, Maire,

Étaient présents : Martine BARON, Jacques BIHAN, Thierry BIHAN, Victor DA SILVA, Brigitte GAMBINI, Loïc GARNIEL, Elise GUENNEC, Marie-Christine GUIDAL, Annick HESS, Jean-Marc HESS, Isabelle GUELOU, Gilles LE MENACH, Marie-Françoise ROGER, André ROMIEUX, Françoise ROPERHE, André STEPHANT Régis STEPHANT

Absents excusés et représentés : Marie-Christine BERROU

Pouvoirs : Marie-Christine BERROU à Brigitte GAMBINI

DELIBERATION n°2019-44: Plan d'alignement Pistes cyclables

Vu l'intérêt et les effets d'un plan d'alignement, qui permet d'élargir ou de rectifier, dans de faibles proportions et sans bouleversement des propriétés riveraines, les limites des voies publiques ;

Vu que la propriété des terrains non bâtis est, dans les limites déterminées par le plan d'alignement, attribuée de plein droit à la commune dès la publication du plan d'alignement ; que le sol des propriétés bâties est attribué à la commune lors de la destruction du bâtiment ;

Vu qu'une indemnité est due, au plus tard lors du transfert de propriété ; à défaut d'accord amiable, elle est fixée et payée comme en matière d'expropriation ;

Vu qu'un tel plan est nécessaire afin de permettre la réalisation d'aménagements pour les déplacements doux sur les voies concernées.

Un projet de plan d'alignement a été établi et a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 18 mars au 05 avril 2019 par arrêté municipal du 20 février 2019.

Au cours de l'enquête, il a été reçu 5 observations, dont trois favorables au projet, une de la part d'un couple qui n'est pas opposé non plus opposé au projet, et une observation sans rapport avec l'objet de l'enquête/

A l'issue de cette enquête publique, vu les considérant, le commissaire a émis un avis favorable au projet de plan d'alignement au projet de plan d'alignement proposé afin de pouvoir réaliser des aménagements pour les déplacements doux, avec les observations suivantes

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

Par 19 voix pour, 0 contre, 0 abstentions,

DECIDE

- d'approuver le rapport et les conclusions de l'enquête publique, telles que ci-annexées,

- d'adopter le plan d'alignement en tenant compte des observations du commissaire enquêteur, selon les plans annexés à la délibération,

- d'approuver la mise en application de ce plan d'alignement, dont les opérations nécessaires au transfert de propriété

- d'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, dont les opérations relatives au transfert de propriété,

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DIT

- que les aménagements réalisés tiendront compte des observations du commissaire enquêteur.

Fait à l'île de Groix, le 15 mai 2019

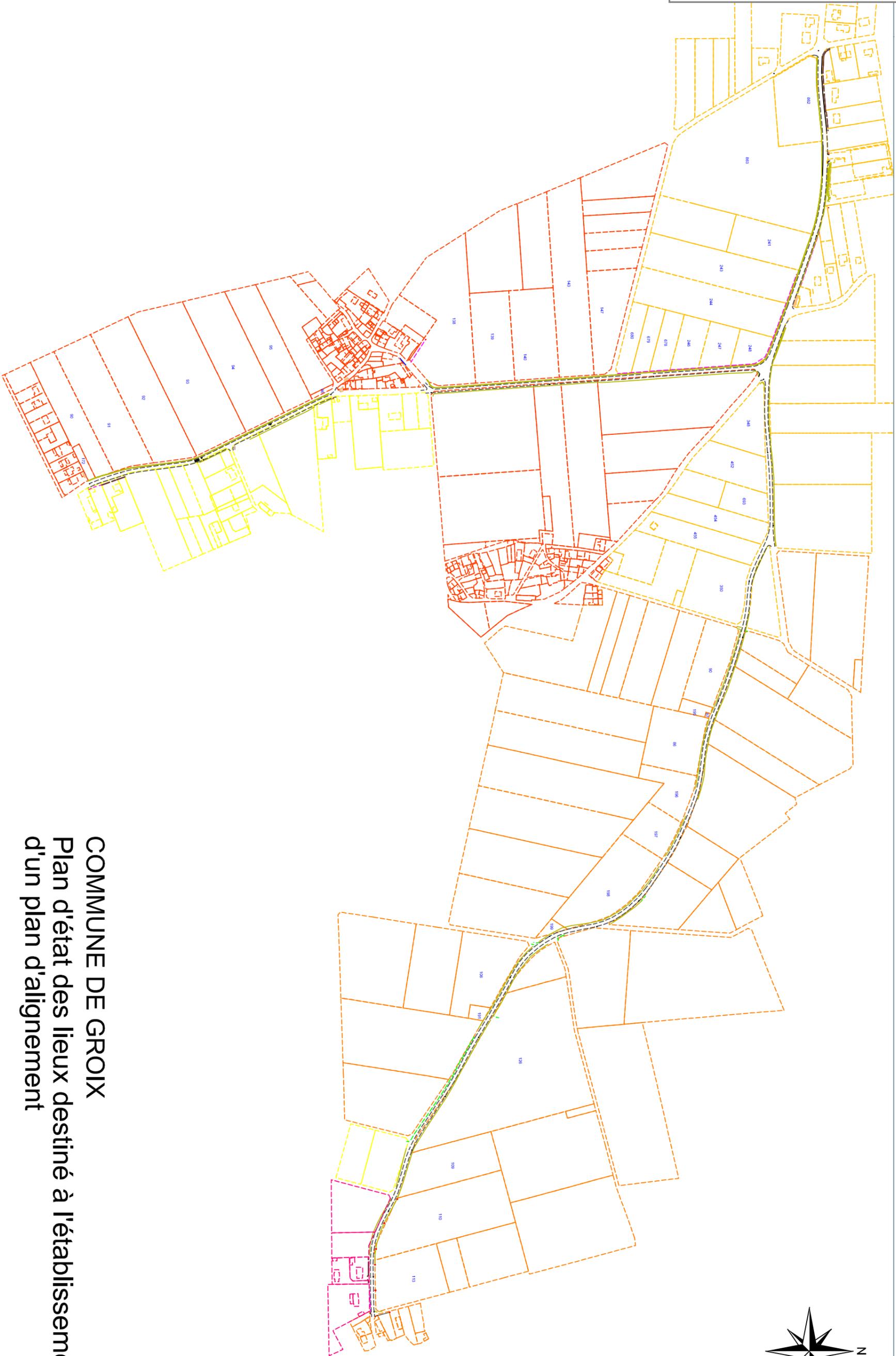
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 16 mai 2019 et de la publication le 16 mai 2019.

Fait à l'île de GROIX, le 16 mai 2019.

le Maire



D. Yau



COMMUNE DE GROIX

Plan d'état des lieux destiné à l'établissement d'un plan d'alignement

ECHELLE 1 / 5000

Dressé le 18/04/2018

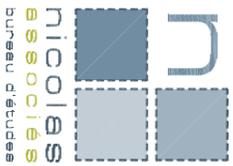
Dressé par G.B

RGF 93 (CC48)

Référence : 018-105

Validé par le Géomètre-Expert

SELARL NICOLAS ASSOCIES
Géomètres-Experts
Successeur du cabinet HUBAN - Agence de LORIENT
25, rue du tour des portes - BP 656 - 56106 LORIENT CEDEX
Tél: 02 97 21 01 03 - Fax: 02 97 64 28 83
E-mail: lorient@selarlnicolas.fr



Listing des parcelles : acquisitions pour pistes cyclables.

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

Route départementale n°202 emprise de 3 mètres de large par rapport à l'alignement de l'ouvrage actuel		
		m2
Section ZD		
N°862	Ty Rozen	349
N°863	Indivision Romieux	430
N°241	Indivision Cadet	176
N°243	Indivision Jego/Le Cabellec	145
N°244	Indivision Jego/Le Cabellec	130
N°248	Indivision Tromeleue/Quere	210
Voie Communale n°6 emprise de 3 mètres de large par rapport à l'alignement de l'ouvrage actuel		
Section ZD-ZE-ZK		
N°348	Indivision Lanco/Noël/Le Dref	256
N°452	M. et Mme Forlini René	8
N°693	Indivision Djebli/Ribouchon	35
N°454	M. et Mme Jego Christian	62
N°455	M. et Mme Jego Jean	6
N°350	Indivision aguilar/Yvon	51
ZE-N°90	Indivision Tonnerre	67
N°195	Commune de Groix	9
Section ZE		
N°87	Commune de Groix	8
N°86	Indivision Le Dref/Thomas	128
N°196	M. Calloch Joseph	36
N°197	M. Stephant Jacob	38
N°198	Indivision Arnaud/Delaroche	232
N°199	Commune de Groix	108
N°106	Indivision Bihan/Tonnerre	116
N°191	M. Huon Pierre	0
N°126	Indivision Blaurec	720
N°109	Mme Bouissieres Andrée	123
N°110	Indivision Le Borgne	98
N°113	M. Huon Pierre	90
Chemin rural n°9 emprise de 3 mètres de large par rapport à l'alignement de l'ouvrage actuel		
Sections ZD-ZK		

N°248	Indivision Tromeleue/Quere	-
N°247	Indivision Grall	123
N°246	Indivision Del Din/Tristant-Baron	108
N°678	M. Jego Yves	79
N°679	M. et Mme Jego Yves	69
N°680	M. Jego Léon	51
N°147	Indivision Tonnerre	45
N°143	M. et Mme Kervegant Henri	115
N°140	Mme Varlet Josephane	135
N°139	M. Gouronc Ange	106
N°138	M. Yvon Laurent	112
Chemin d'exploitation n°202 emprise de 3 mètres de large par rapport à l'alignement de l'ouvrage actuel		
Section ZD-ZK		
N°96	M. Le Cohu René	26
N°95	M. Le Cohu René	52
N°94	Indivision Kerhervé	87
N°93	Mme Bassignac Jacqueline	125
N°92	Indivision Kerhervé	112
N°91	Indivision Kerhervé	143
N°90	Union Nationales des Centres Sportifs de Plein Air	121
TOTAL		5240

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune de GROIX

Voie Communale n°6

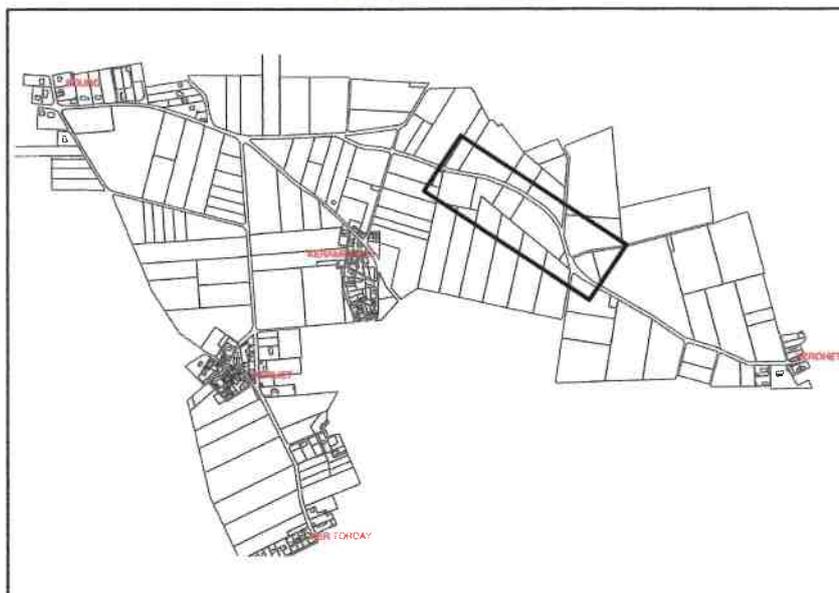
PLAN D'ALIGNEMENT
Projet soumis à enquête publique

Rattachement planimétrique: RGF 93 (CC 48)

PLANCHE N°3 (sur 7)

Echelle: 1/500

Section ZE



Dressé le 07/06/2018

Par M.BEMELMANS et M.BELLAMY

Référence : O18-105

Validé par le Géomètre-Expert

SELARL NICOLAS ASSOCIES

Successeurs du cabinet HUIBAN

13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656

56106 LORIENT Cedex

Tél. 02 97 21 01 03 - Fax 02 97 64 28 83



SELARL NICOLAS ASSOCIES

Géomètres-Experts - Urbaniste diplômé

Agence de **LORIENT**

13, Rue du Sous-Marin Vénus - 56100 LORIENT

Tel: 02 97 21 01 03

E-mail: lorient@sarlnicolas.fr



VOIE

COMMUNALE

C=0a3

C=1a28ca

N°87

COMMUNE DE GROIX

C=0a08ca

N°86

INDIVISION LE DREF / THOMAS

N°195

COMMUNE DE GROIX



LEC

DE

C=0a04ca

N°198

INDIVISION ARNAUD / DELAROCHE

IDE:

--- Bord de chaussée

--- Bord de haie

--- Nature de sol

--- Rupture de pente

--- Application cadastrale - ZE
(non bornée)

--- Station



Limite présumée de propriété de la personne publique
(dans l'attente d'un arrêté de délimitation de la propriété
des personnes publiques)



Limite du futur plan d'alignement
(conformément au projet indiqué par la commune de Groix)



Emprise piste multi-usages bi-directionnelle sur les
parcelles cadastrales (3.00m de large par rapport à
l'alignement de l'ouvrage actuel ou de fait)

C= .. a .. ca

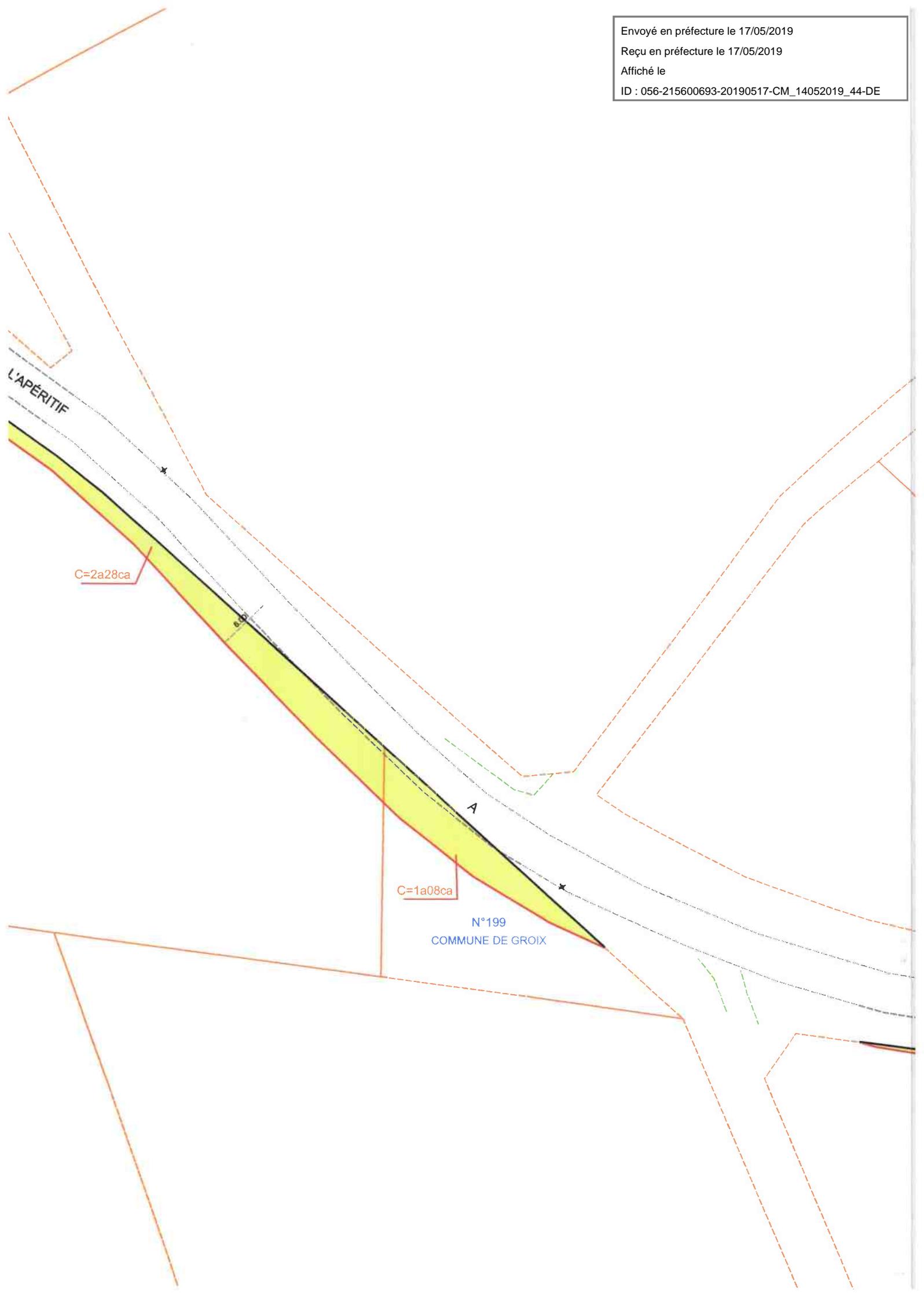
Contenances cadastrales de l'emprise

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

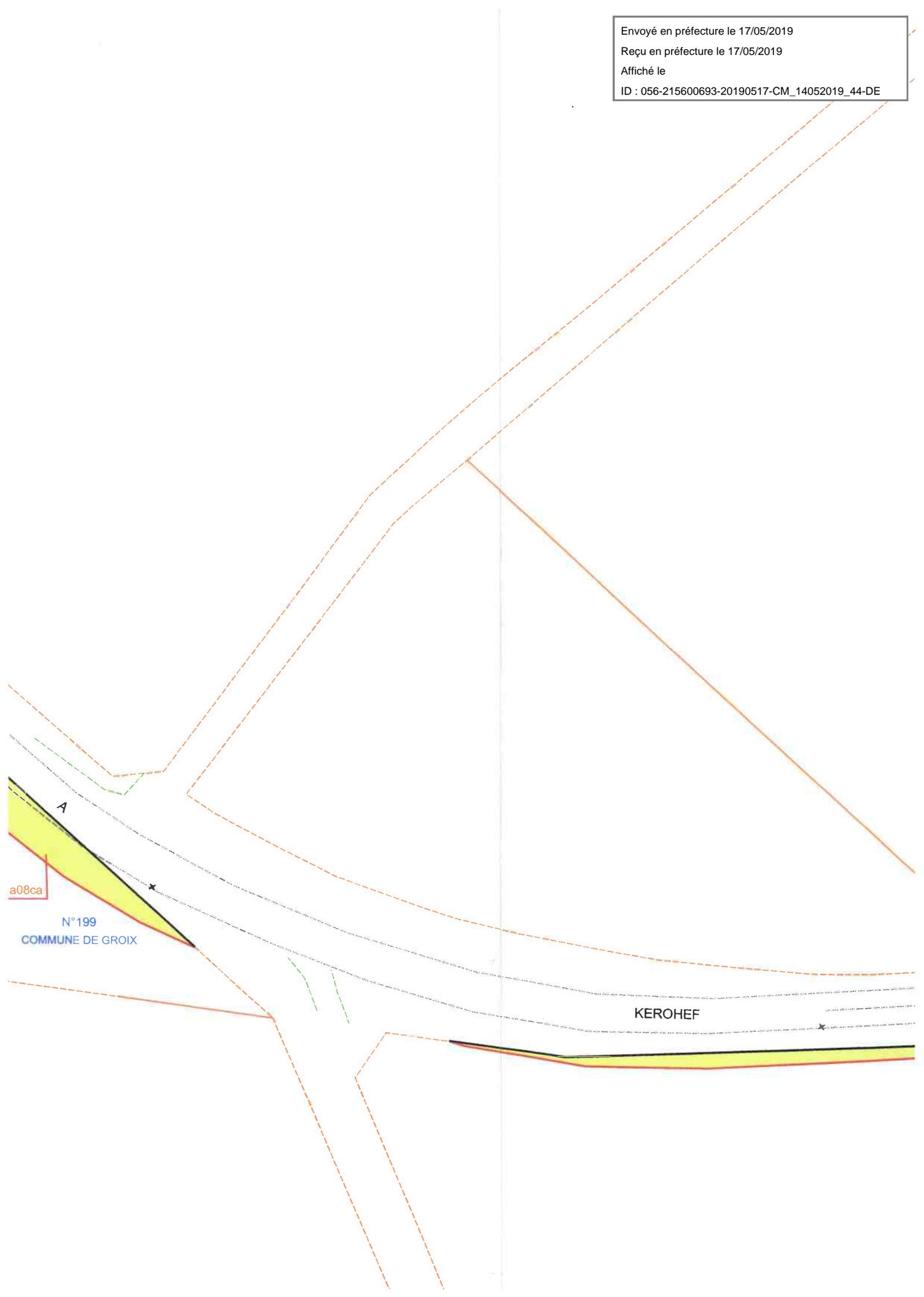


Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DEPARTEMENT DU MORETT

Commune de GROIX

Voie Communale n°6

PLAN D'ALIGNEMENT

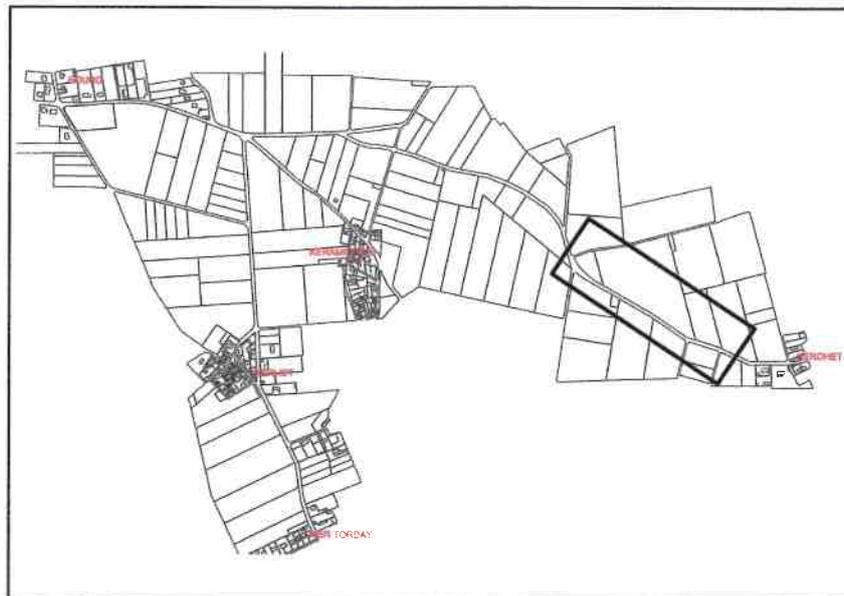
Projet soumis à enquête publique

Rattachement planimétrique:RGF 93 (CC 48)

PLANCHE N°4 (sur 7)

Echelle: 1/500

Section ZE



Dressé le 07/06/2018

Par M.BEMELMANS et M.BELLAMY

Référence : O18-105

Validé par le Géomètre-Expert

SELARL NICOLAS ASSOCIES

Successeurs du cabinet HUIBAN

13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656

56106 LORIENT Cedex

Tél. 02 97 21 01 03 - Fax 02 97 64 28 83



SELARL NICOLAS ASSOCIES

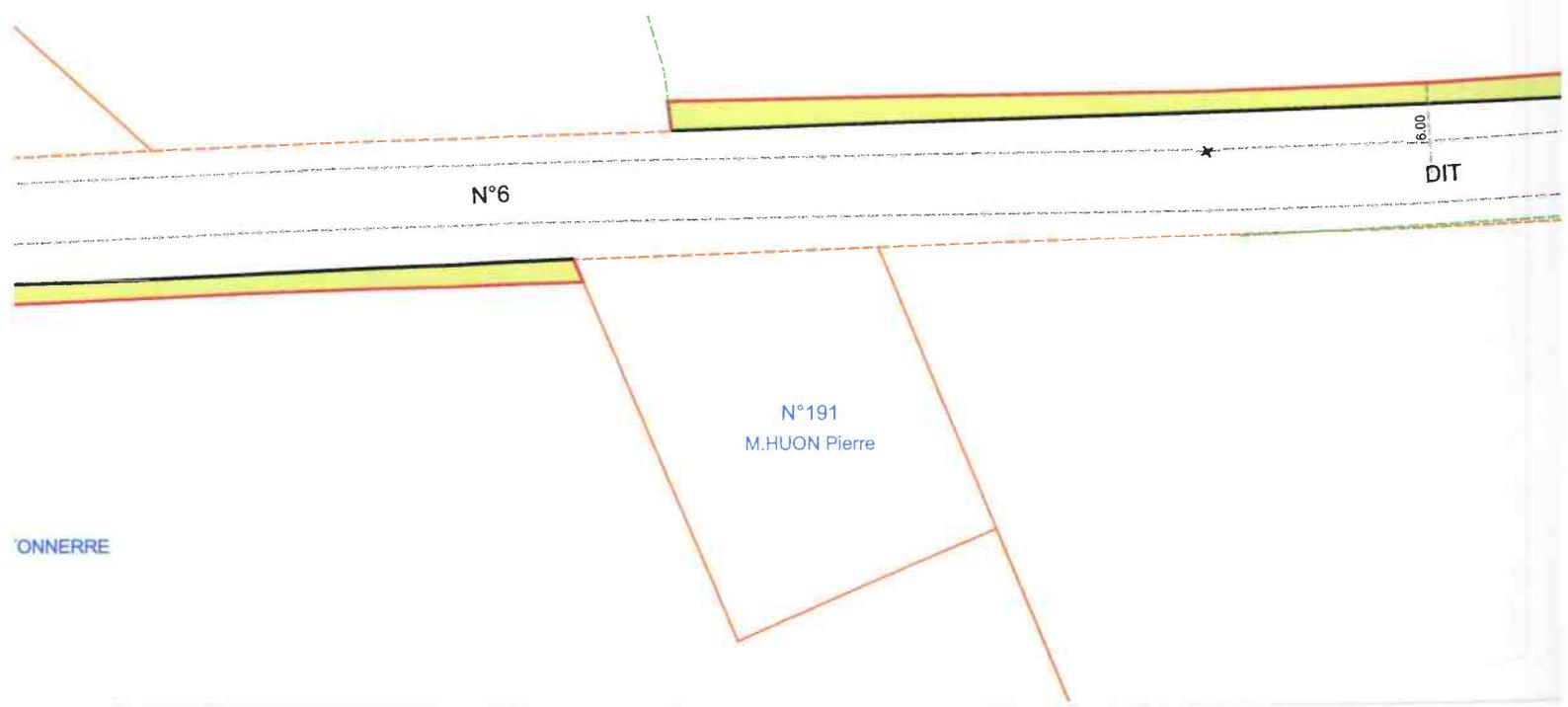
Géomètres-Experts - Urbaniste diplômé

Agence de **LORIENT**

13, Rue du Sous-Marin Vénus - 56100 LORIENT

Tel: 02 97 21 01 03

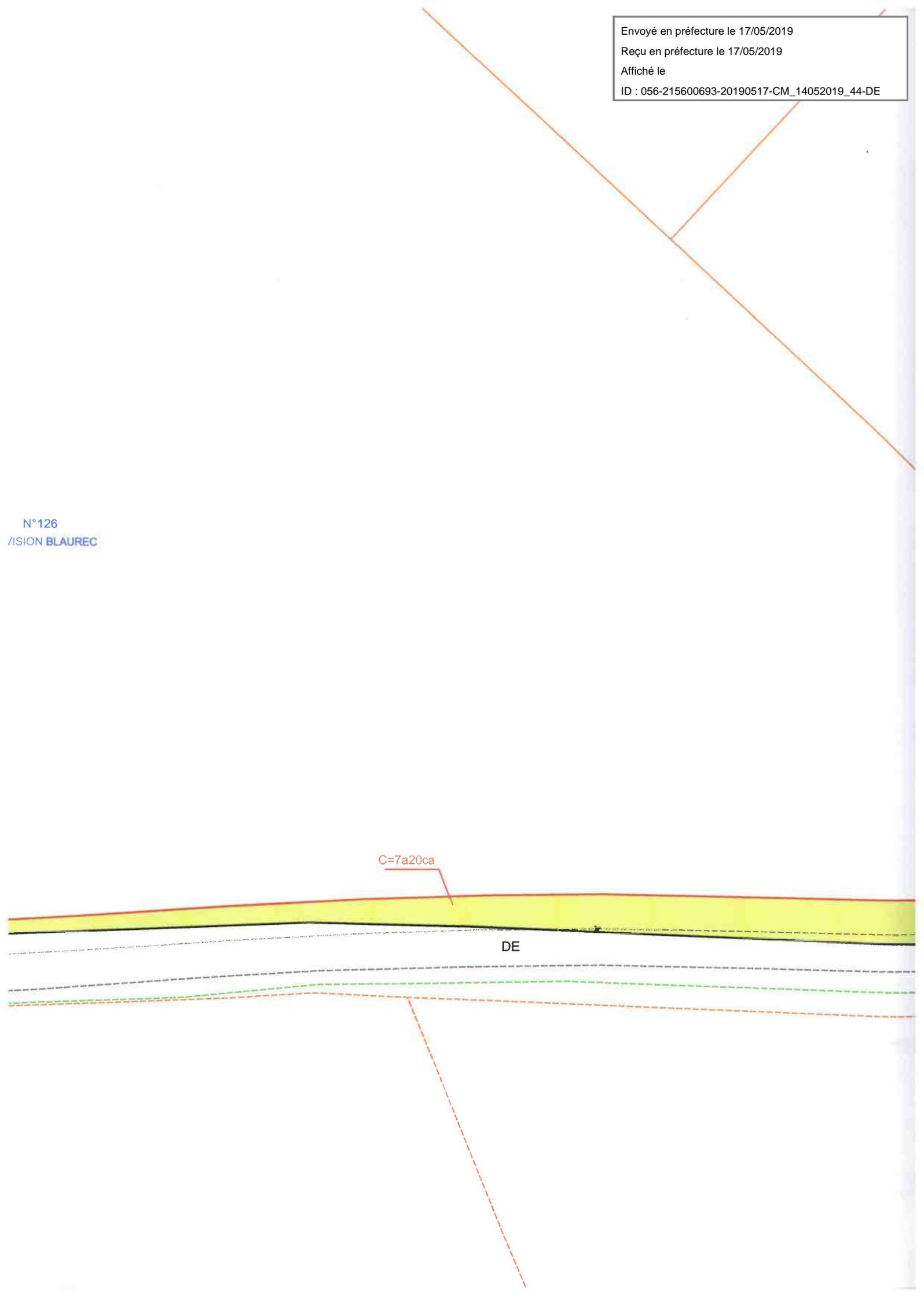
E-mail: lorient@sarlnicolas.fr



N°126
VISION BLAUREC

C=7a20ca

DE



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

N° 109
Mme BOUSSIÈRES Andrée

C=1a23ca

5,00

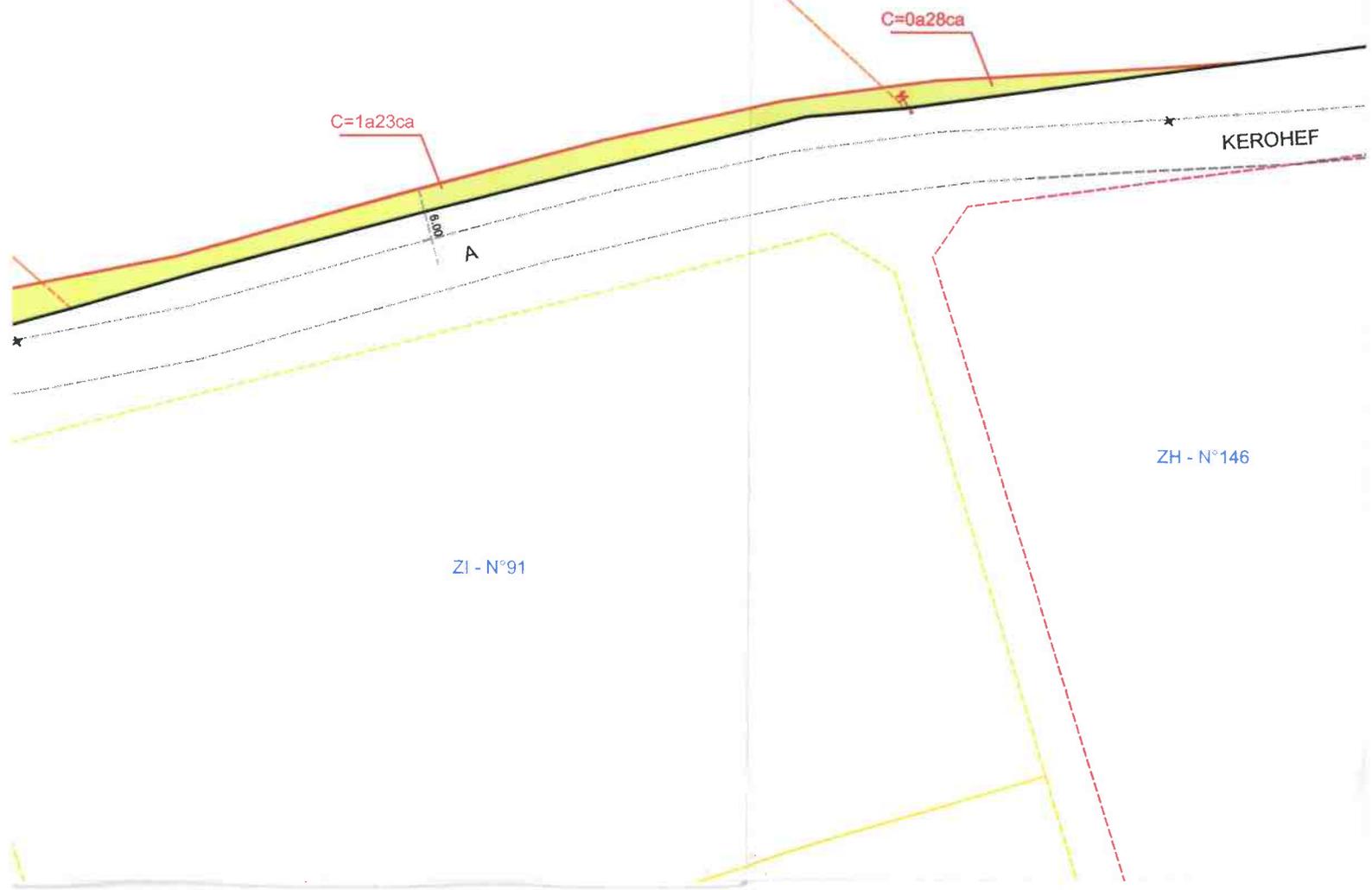
A

L'APERITIF

ZI - N°91

N°110
INDIVISION LE BORGNE

N°109
ne BOUSSIÈRES Andrée



ZI - N°91

ZH - N°146

KEROHEF

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DEPARTEMENT DU MORbihan

Commune de GROIX

Voie Communale n°6

PLAN D'ALIGNEMENT

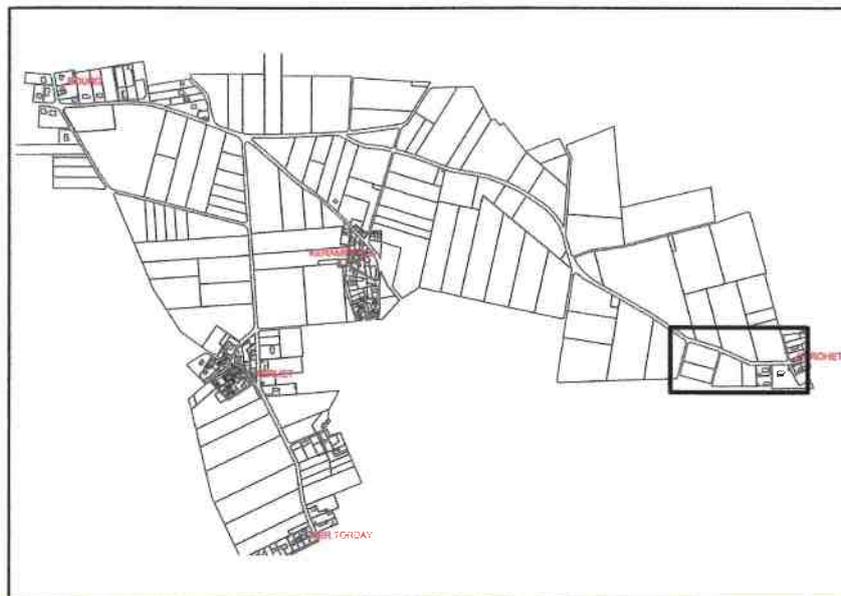
Projet soumis à enquête publique

Rattachement planimétrique:RGF 93 (CC 48)

PLANCHE N°5 (sur 7)

Echelle: 1/500

Section ZE



SELARL NICOLAS ASSOCIES

Géomètres-Experts - Urbaniste diplômé

Agence de **LORIENT**

13, Rue du Sous-Marin Vénus - 56100 LORIENT

Tel: 02 97 21 01 03

E-mail: lorient@sarnicolas.fr

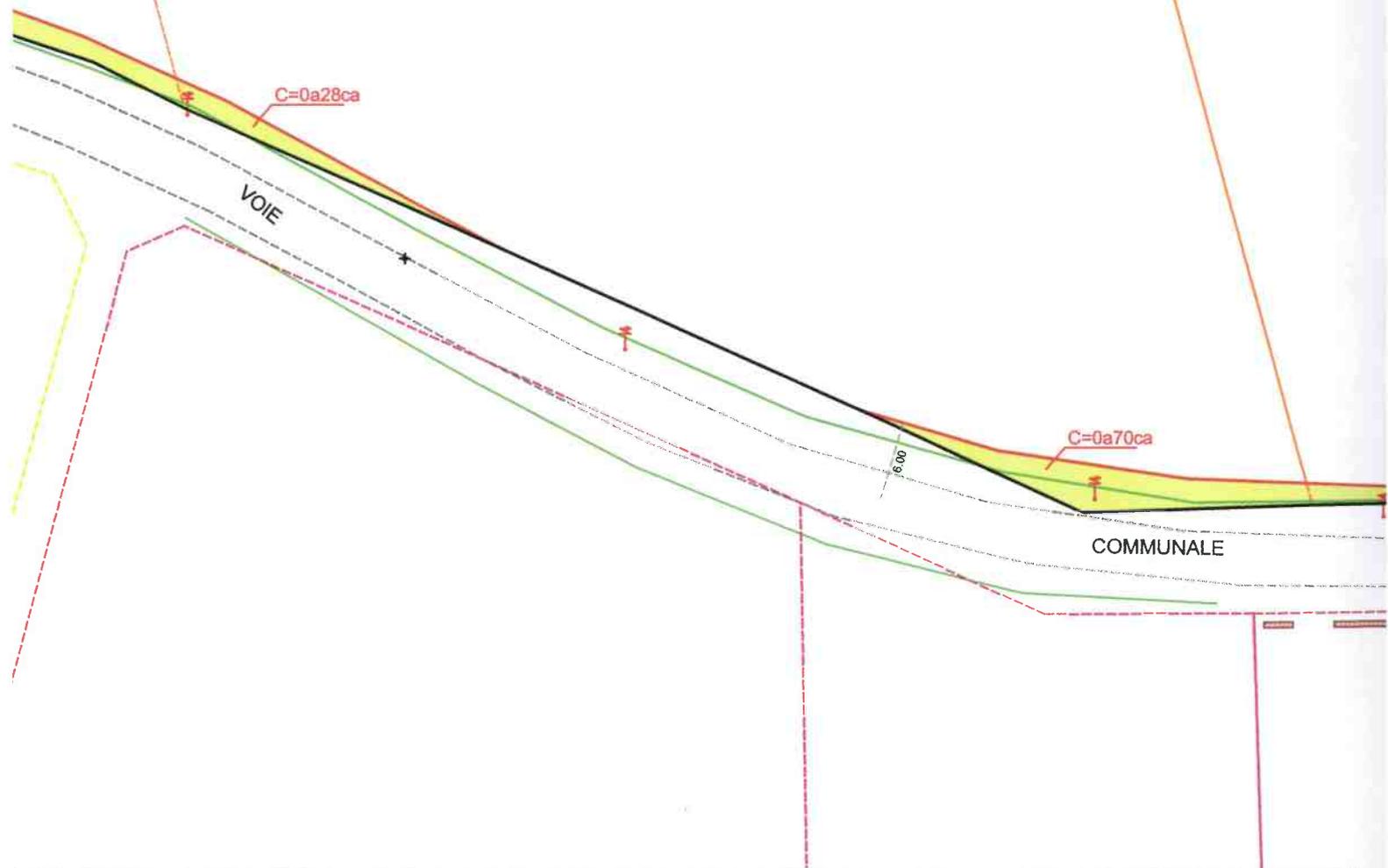
Dressé le 07/06/2018

Par M.BEMELMANS et M.BELLAMY

Référence : O18-105

Validé par le ~~Géomètre-Expert~~
Ordre des Géomètres-Experts
SELARL NICOLAS ASSOCIES
Successeurs du cabinet HUIBAN
13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656
56106 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 21 01 03 - Fax 02 97 64 28 83

N°110
 INDIVISION LE BORGNE



LEGENDE:

- | | | | |
|--|---|--|--|
| | Bord de chaussée | | Limite présumée de propriété de la personne publique
(dans l'attente d'un arrêté de délimitation de la propriété des personnes publiques) |
| | Mur | | Limite du futur plan d'alignement
(conformément au projet indiqué par la commune de Groix) |
| | Rupture de pente | | Emprise piste multi-usages bi-directionnelle sur les parcelles cadastrales |
| | Application cadastrale - ZE
(non bornée) | | C= .. a .. ca Contenances cadastrales de l'emprise |
| | Application cadastrale - ZH
(non bornée) | | |
| | Station | | |

NOTA : Les contenances cadastrales annoncées sur le plan sont **approximatives** dans l'attente d'une réelle **délimitation** sur site et de l'établissement des futurs **documents modificatifs** du **parcellaire cadastral**.



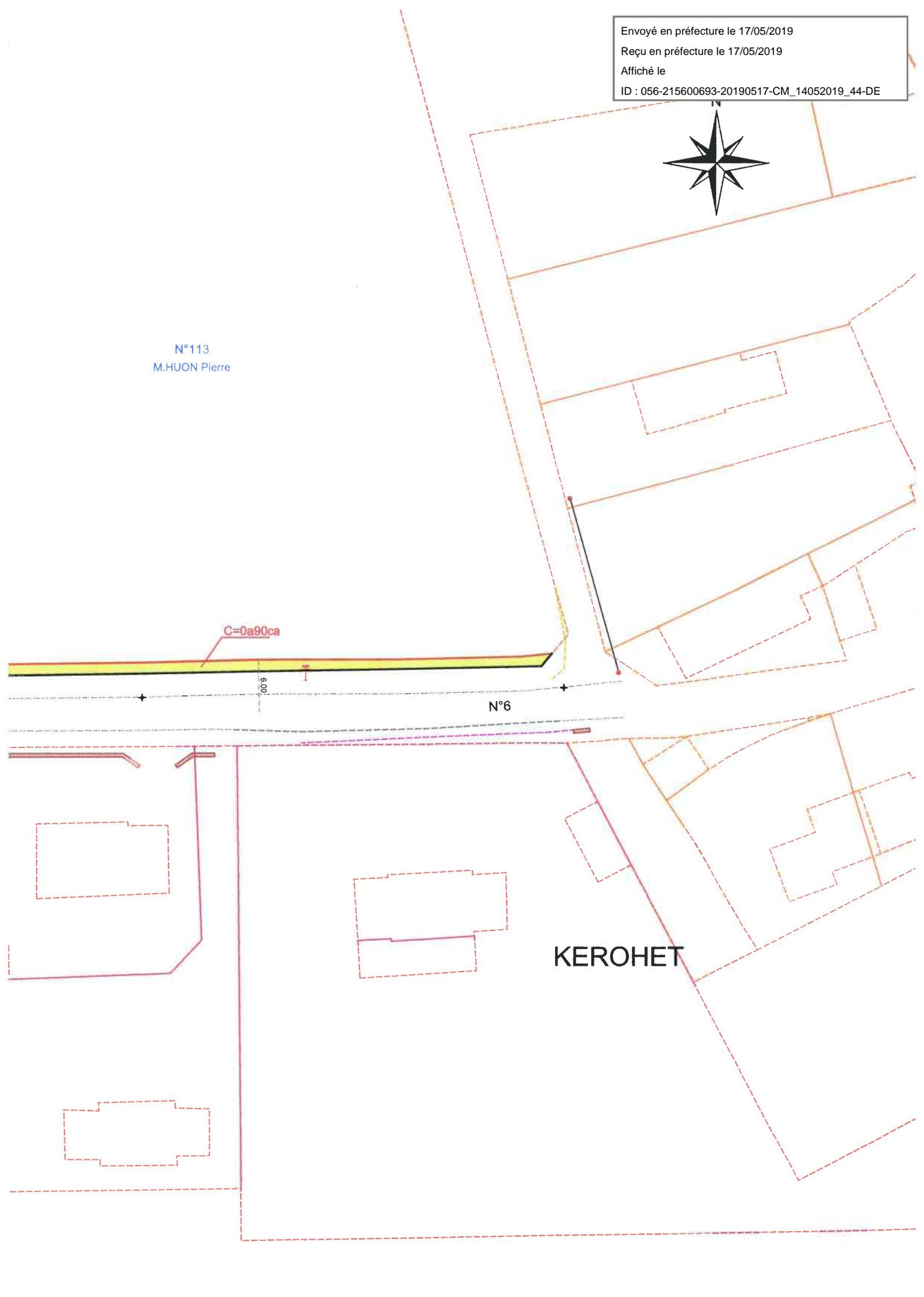
N°113
M.HUON Pierre

C=0a90ca

6.00

N°6

KEROHET



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DEPARTEMENT DU MOR

Commune de GROIX

Voie Communale n°6

PLAN D'ALIGNEMENT

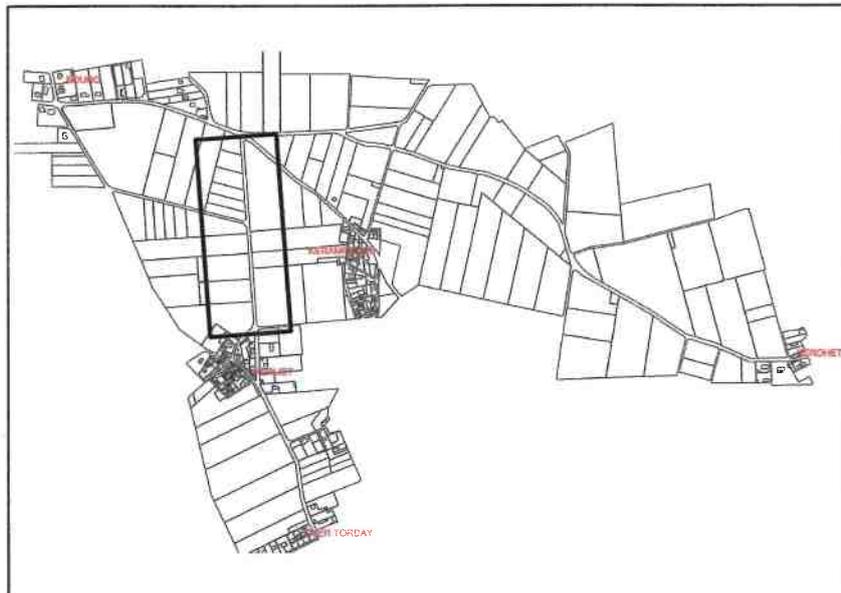
Projet soumis à enquête publique

Rattachement planimétrique:RGF 93 (CC 48)

PLANCHE N°6 (sur 7)

Echelle: 1/500

Section ZD - ZK



Dressé le 07/06/2018

Par M.BEMELMANS et M.BELLAMY

Référence : O18-105

Validé par le Géomètre-Expert

SELARL NICOLAS ASSOCIES

Successeurs du cabinet HUIBAN

13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656

56105 LORIENT Cedex

Tél. 02 97 21 01 03 Fax 02 97 64 28 83



SELARL NICOLAS ASSOCIES

Géomètres-Experts - Urbaniste diplômé

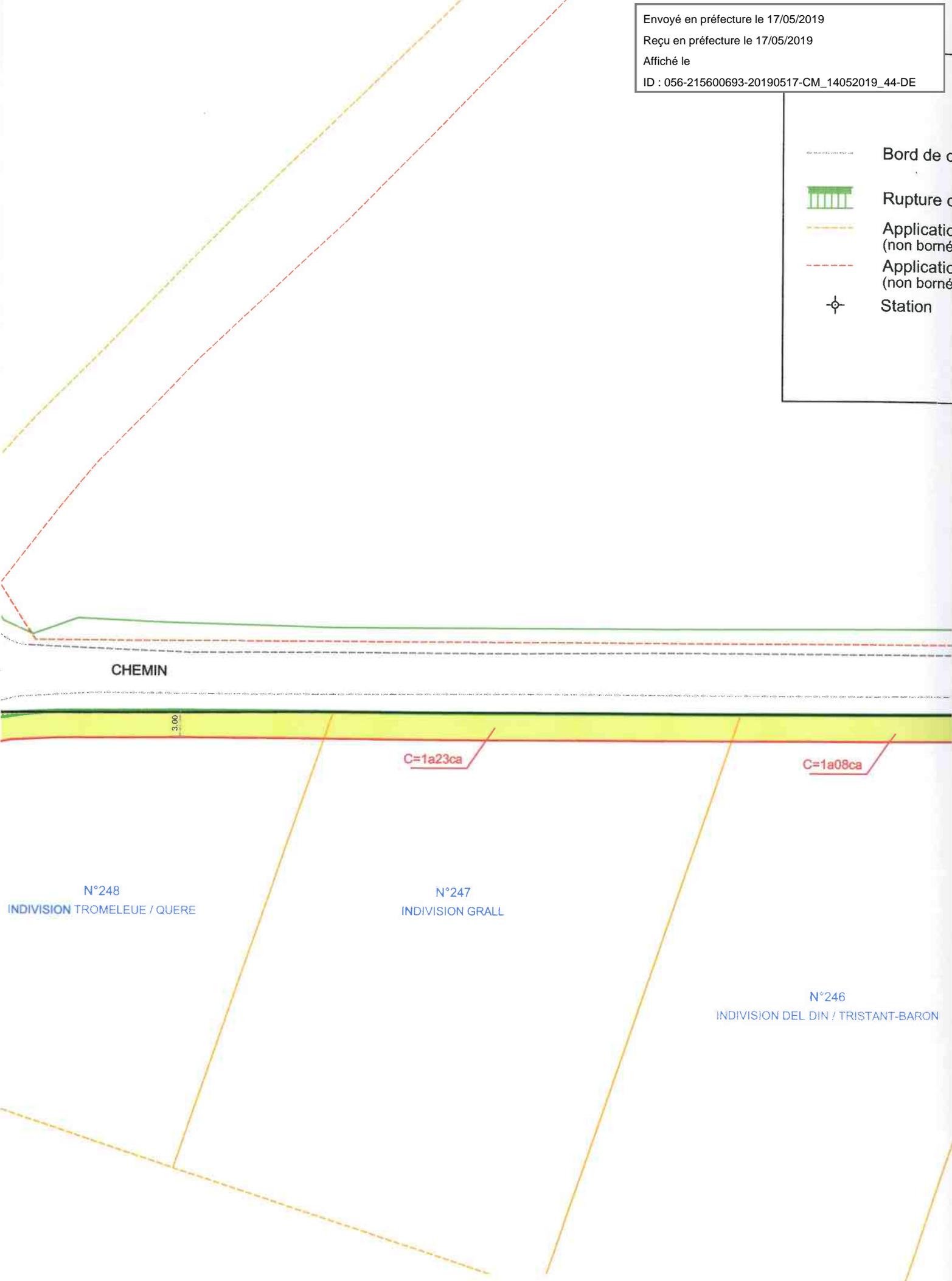
Agence de **LORIENT**

13, Rue du Sous-Marin Vénus - 56100 LORIENT

Tel: 02 97 21 01 03

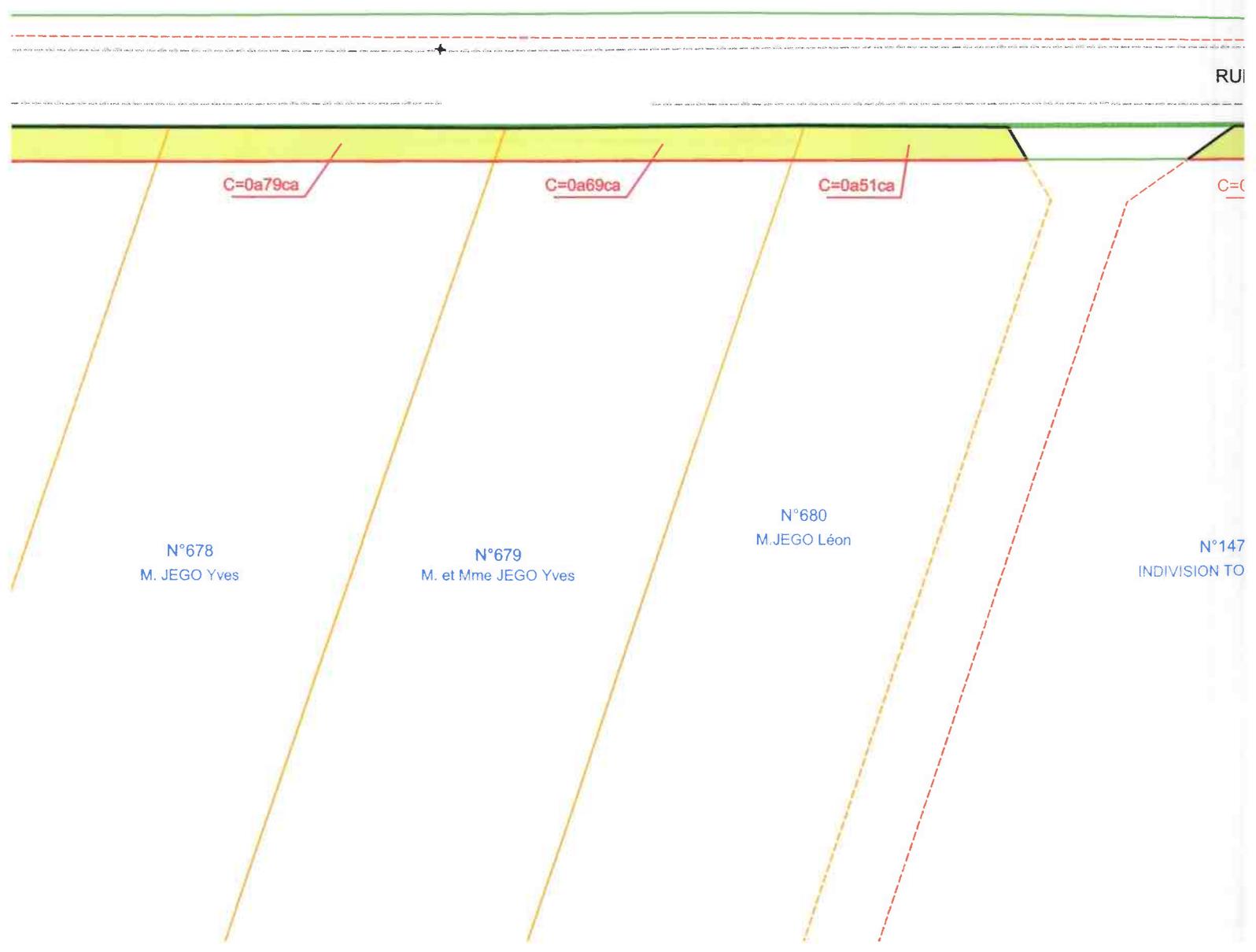
E-mail: lorient@sarlnicolas.fr

-  Bord de c
-  Rupture c
-  Applicatic
(non borné
-  Applicatic
(non borné
-  Station



NOTA : Les contenances cadastrales annoncées sur la plan sont approximatives dans l'attente d'une réelle délimitation sur site et de l'établissement des futurs documents modificatifs du parcellaire cadastral.

issée		Limite présumée de propriété de la personne publique (dans l'attente d'un arrêté de délimitation de la propriété des personnes publiques)
ente		Limite du futur plan d'alignement (conformément au projet indiqué par la commune de Groix)
adastrale - ZD		Emprise piste multi-usages bi-directionnelle sur les parcelles cadastrales (3.00m de large par rapport à l'alignement de l'ouvrage actuel ou de fait)
adastrale - ZK		
	C= .. a .. ca	Contenances cadastrales de l'emprise



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

AL

15ca

C=1a15ca

C=1a35ca

3.00

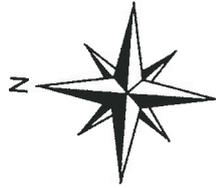
N°143

M. et Mme KERVEGANT Henri

N°140

Mme VARLET Josephane

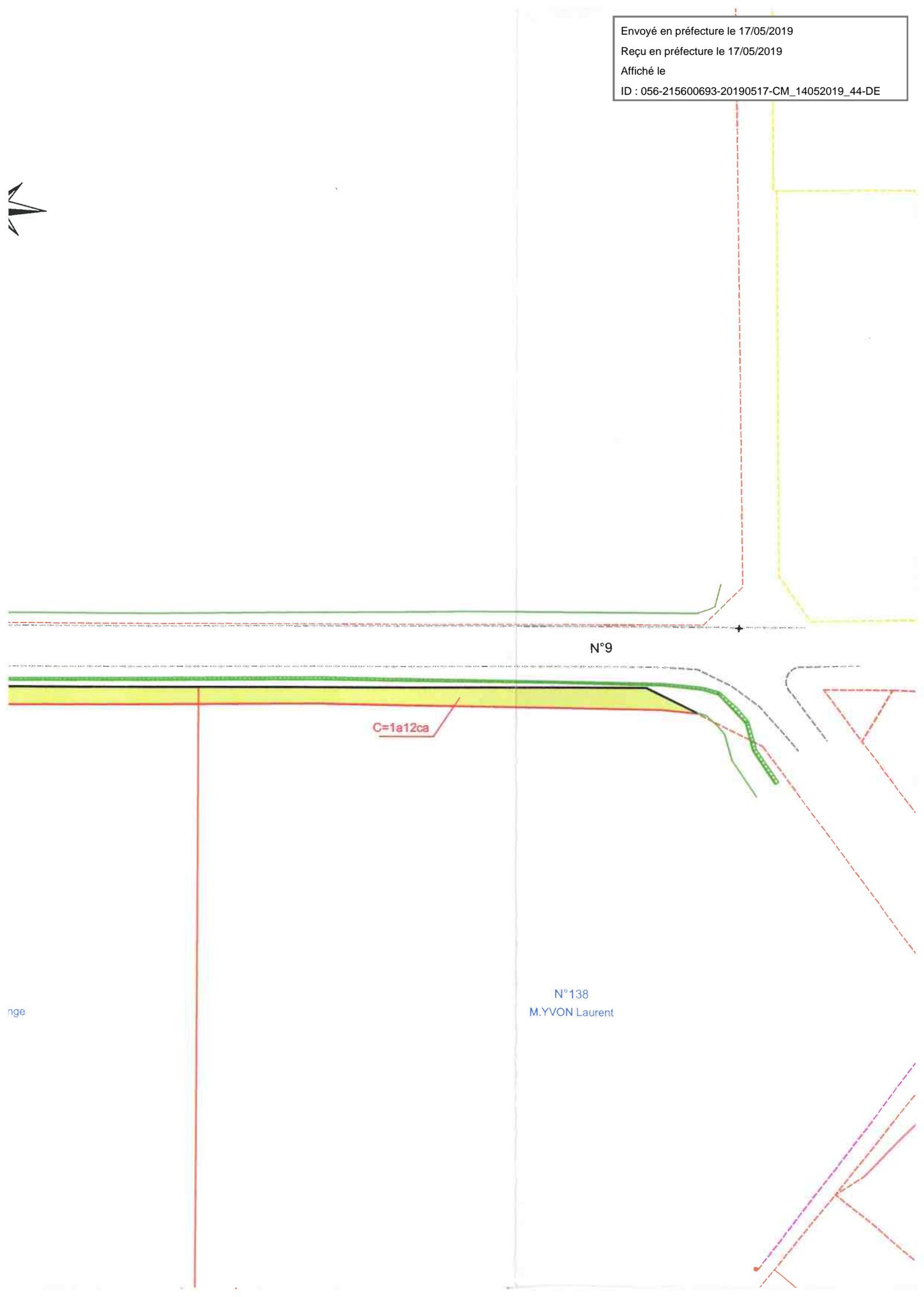
VERRE



C=1a06ca

C=1a12ca

N°139
M.GOURONC Ange



N°9

C=1a12ca

N°138
M.YVON Laurent

nge

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DEPARTEMENT DU MORETT

Commune de GROIX

Voie Communale n°6

PLAN D'ALIGNEMENT

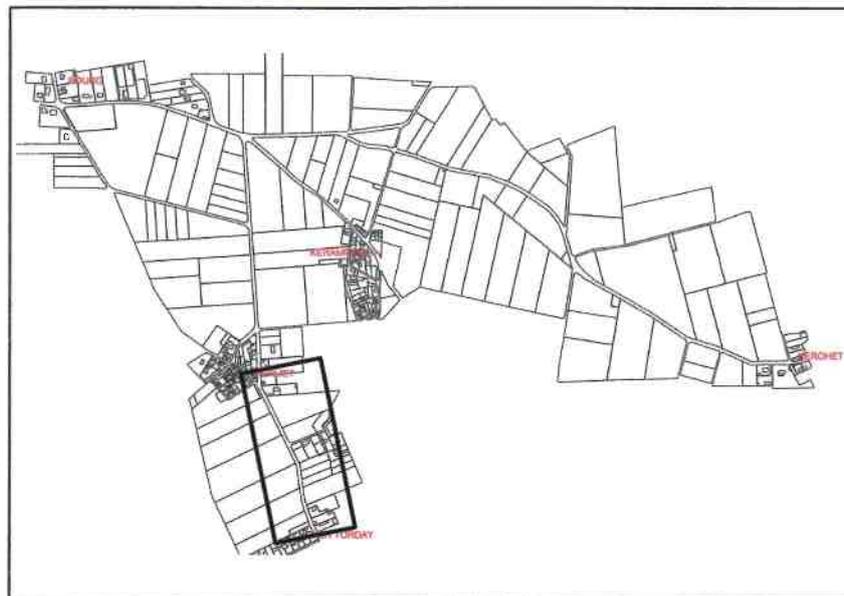
Projet soumis à enquête publique

Rattachement planimétrique: RGF 93 (CC 48)

PLANCHE N°7 (sur 7)

Echelle: 1/500

Section ZD - ZK



Dressé le 07/06/2018

Par M.BEMELMANS et M.BELLAMY

Référence : O18-105

Validé par le Géomètre-Expert

Grâce des Casseurs-Experts
SELARL NICOLAS ASSOCIES

Successeurs du cabinet HUIBAN

13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656

56106 LORIENT Cedex

Tél. 02 97 21 01 03 - Fax 02 97 64 28 83



SELARL NICOLAS ASSOCIES

Géomètres-Experts - Urbaniste diplômé

Agence de LORIENT

13, Rue du Sous-Marin Vénus - 56100 LORIENT

Tel: 02 97 21 01 03

E-mail: lorient@sarnicolas.fr

NOTA : Les **contenances cadastrales annoncées** sur la plan sont approximatives dans l'attente d'une réelle **délimitation** sur site et de l'établissement des futurs **documents modificatifs** du **parcellaire cadastral**

Envoyé en préfecture le 17/05/2019
Reçu en préfecture le 17/05/2019
Affiché le
ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

	Mur
	Bord de chaussée
	Rupture de pente
	Application cadas (non bornée)
	Application cadas (non bornée)
	Station
	Bâtiment



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

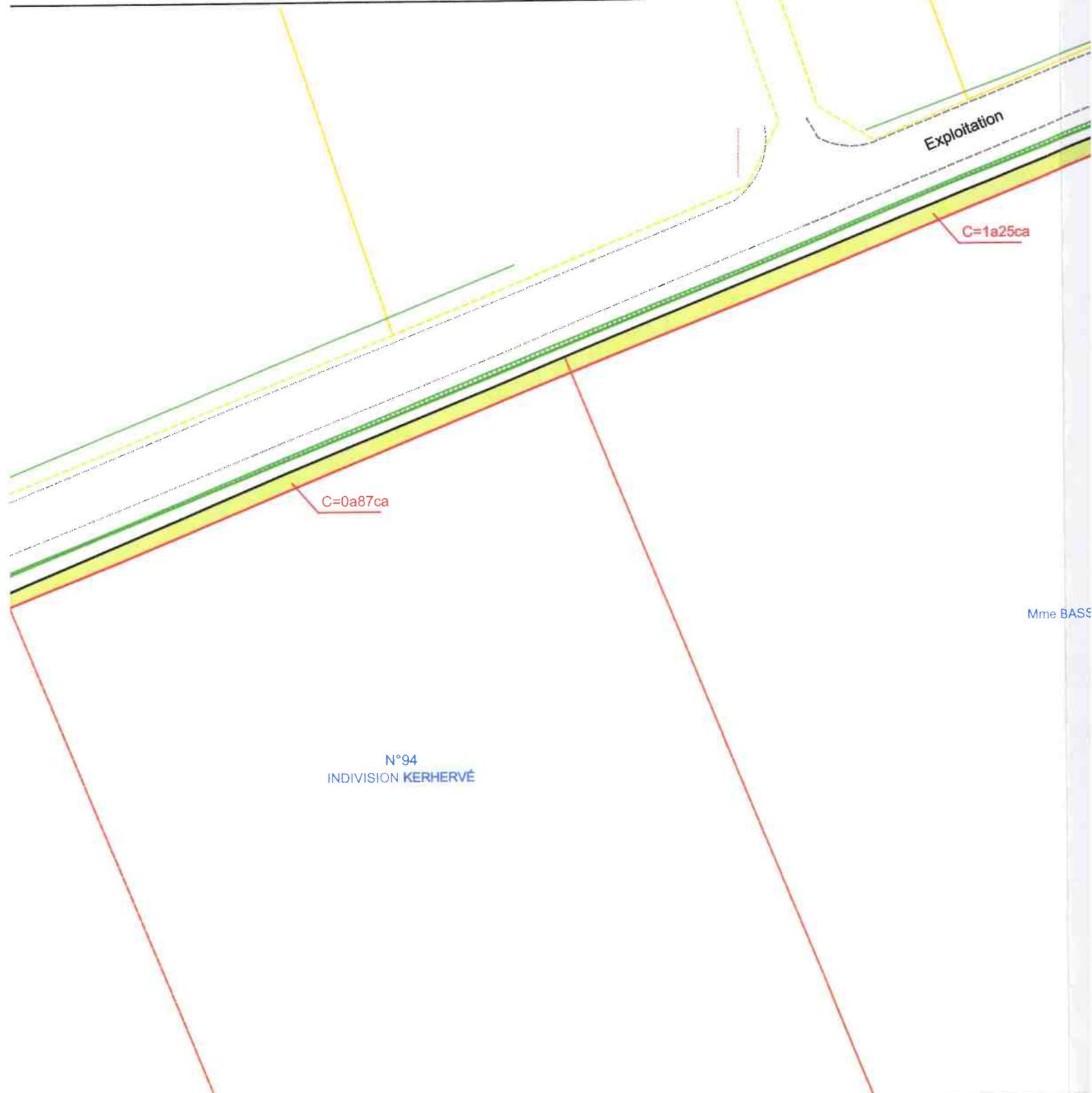
ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

— Limite présumée de propriété de la personne publique
(dans l'attente d'un arrêté de délimitation de la propriété des personnes publiques)

— Limite du futur plan d'alignement
(conformément au projet indiqué par la commune de Groix)

☐ Emprise piste multi-usages bi-directionnelle sur les parcelles cadastrales (3.00m de large par rapport à l'alignement de l'ouvrage actuel ou de fait)

C= .. a .. ca Contenances cadastrales de l'emprise



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

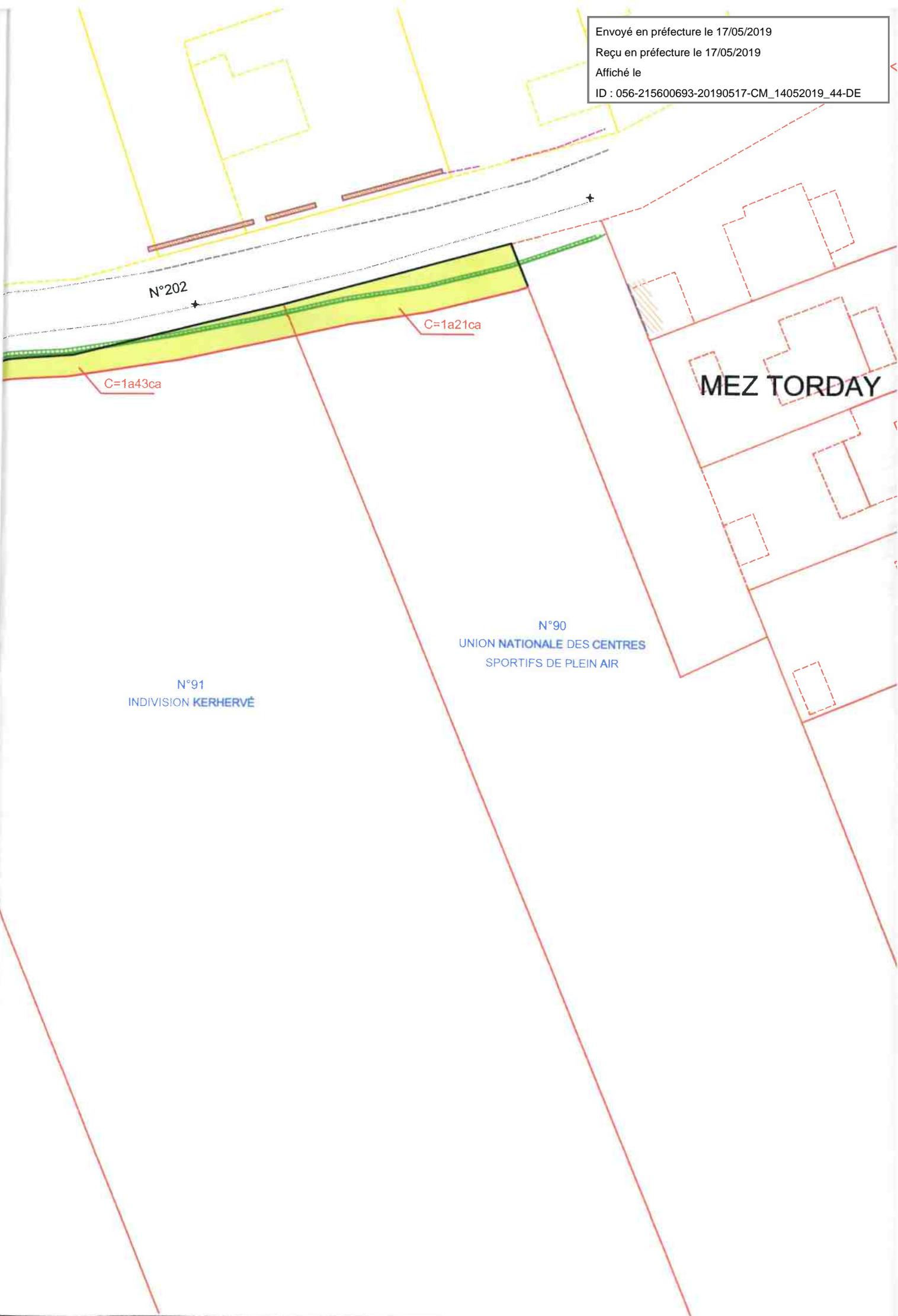
ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE



C=1a12ca

N°92
INDIVISION KERHERVÉ

N°93
SSIGNAC Jacqueline



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune de GROIX

Route Départementale n°202

PLAN D'ALIGNEMENT

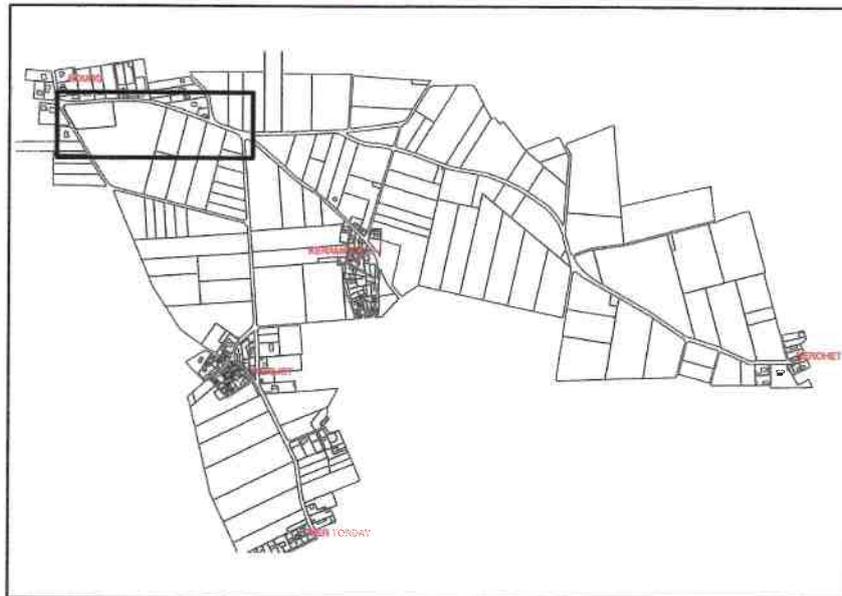
Projet soumis à enquête publique

Rattachement planimétrique: RGF 93 (CC 48)

PLANCHE N°1 (sur 7)

Echelle: 1/500

Section ZD



Dressé le 07/06/2018

Par M. BEMELMANS et M. BELLAMY

Référence: 018405

Validé par le Géomètre-Expert

Ordre n° 4405 Géomètres-Experts
SELARL NICOLAS ASSOCIES
successeurs du cabinet HUIBAN
13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656
56106 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 21 01 03 - Fax 02 97 64 28 83



SELARL NICOLAS ASSOCIES

Géomètres-Experts - Urbaniste diplômé

Agence de **LORIENT**

13, Rue du Sous-Marin Vénus - 56100 LORIENT

Tel: 02 97 21 01 03

E-mail: lorient@sarlnicolas.fr

Envoyé en préfecture le 17/05/2019
Reçu en préfecture le 17/05/2019
Affiché le
ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

ROUTE

C=3a49ca

N°862
TY ROZEN

LEGE

- Blue hatched box
- Black solid line
- Black dashed line
- Purple dashed line
- Red hatched box
- Green dashed line
- Black solid line with a vertical bar
- Black dashed line with a vertical bar

NOTA : Les **contenances cadastrales annoncées** sur la plan sont **approximatives** dans l'attente d'une réelle **délimitation** sur site et de l'**établissement** des futurs documents **modificatifs** du **parcellaire cadastral**.

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DÉPARTEMENTALE

C=4a30ca

N°863

INDIVISION ROMIEUX

ENDE:



Bâtiment



Trottoir



Bord de chaussée



Clôture



Mur



Nature de sol



Rupture de pente



Application cadastrale
(non bornée)



Station



Limite présumée de propriété de la personne publique
(dans l'attente d'un arrêté de délimitation de la propriété
des personnes publiques)



Limite du futur plan d'alignement
(conformément au projet indiqué par la commune de Groix)



Emprise piste multi-usages bi-directionnelle sur les
parcelles cadastrales (3.00m de large par rapport à
l'alignement de l'ouvrage actuel ou de fait)

C= .. a .. ca

Contenances cadastrales de l'emprise

Envoyé en préfecture le 17/05/2019
Reçu en préfecture le 17/05/2019
Affiché le
ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

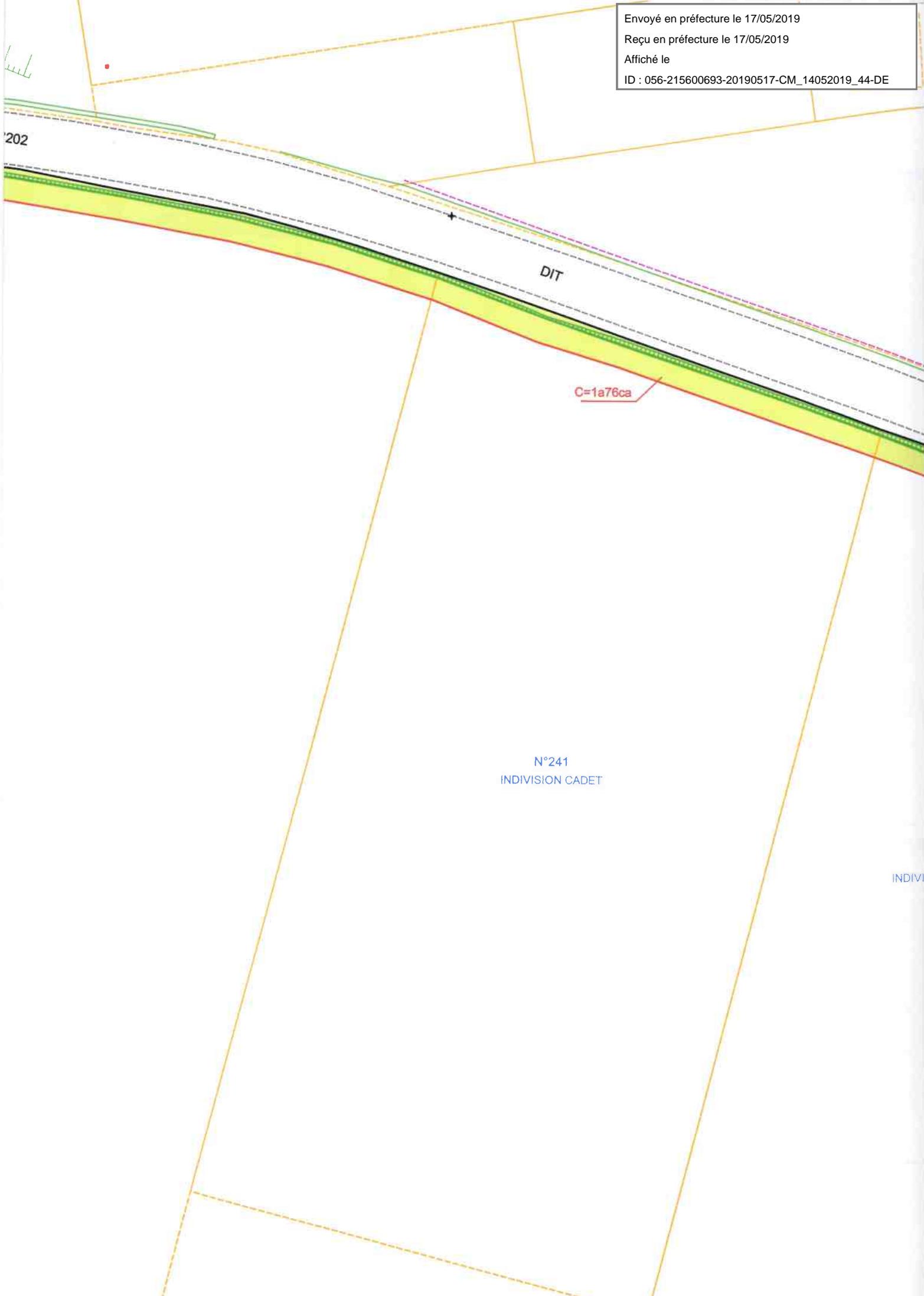
202

DIT

C=1a76ca

N°241
INDIVISION CADET

INDIVI



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE



DES

434

C=1a45ca

PLAGES

C=1a30ca

N°243
EGO / LE CABELLEC

N°244
INDIVISION JEGO / LE CABELLEC

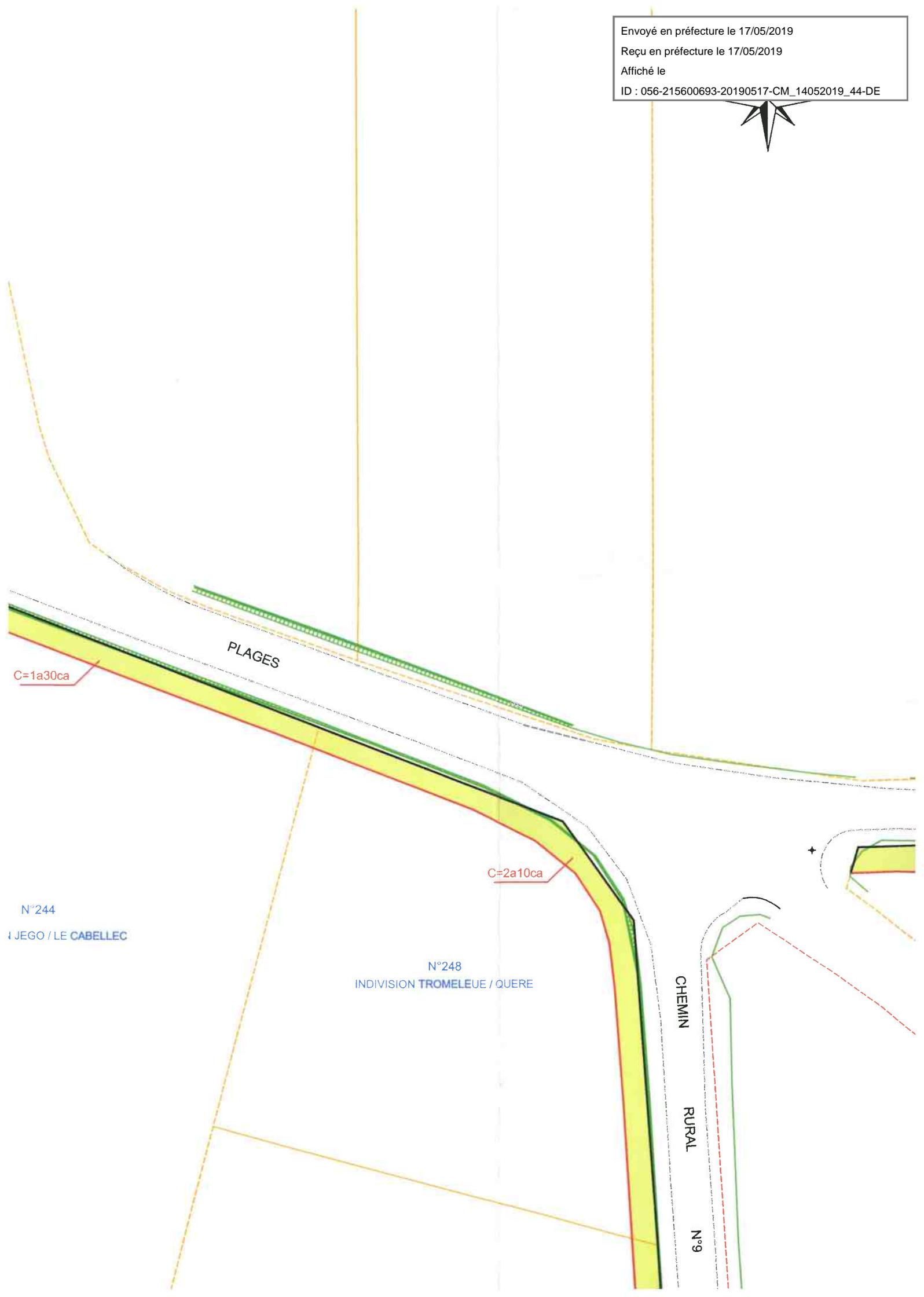
N°248
INDIVISION TROMELEUE / C

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

DEPARTEMENT DU MORbihan

Commune de GROIX

Voie Communale n°6

PLAN D'ALIGNEMENT

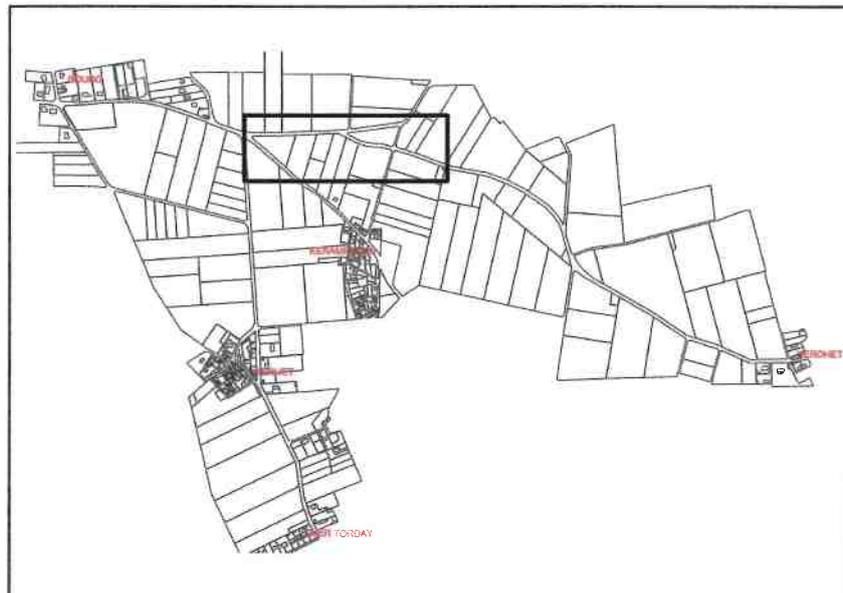
Projet soumis à enquête publique

Rattachement planimétrique:RGF 93 (CC 48)

PLANCHE N°2 (sur 7)

Echelle: 1/500

Sections ZD - ZE - ZK



Dressé le 07/06/2018

Par M.BEMELMANS et M.BELLAMY

Référence : O18-105

Validé par le **Géomètre-Expert**
Ordre des Géomètres-Experts

SELARL NICOLAS ASSOCIÉS

Successeurs du cabinet HUIBAN

13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656

56106 LORIENT Cedex

Tél. 02 97 21 01 03 - Fax 02 97 64 28 83



SELARL NICOLAS ASSOCIÉS

Géomètres-Experts - Urbaniste diplômé

Agence de **LORIENT**

13, Rue du Sous-Marin Vénus - 56100 LORIENT

Tel: 02 97 21 01 03

E-mail: lorient@sarnicolas.fr

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

VOIE

COMMUNALE

C=2a56ca

ROUTE

N°348

INDIVISION LANCO / NOEL / LE DREF

DÉPARTEMENTALE

ZK - N°148
M.GOURONC Ange

N°202

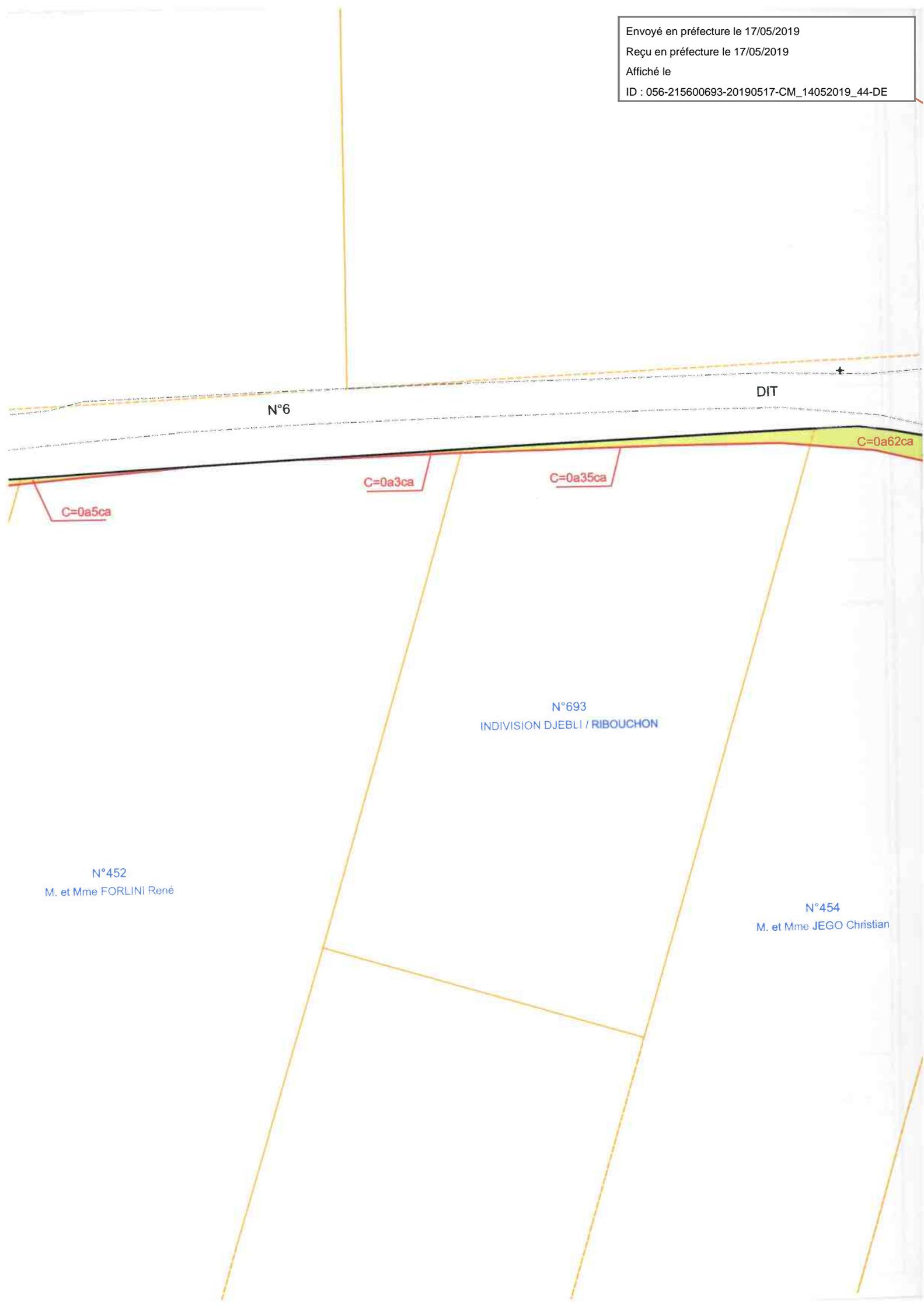
NOTA : Les contenances cadastrales annoncées sur le plan sont approximatives dans l'attente d'une réelle délimitation sur site et de l'établissement des futurs documents modificatifs du plan cadastral.

Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

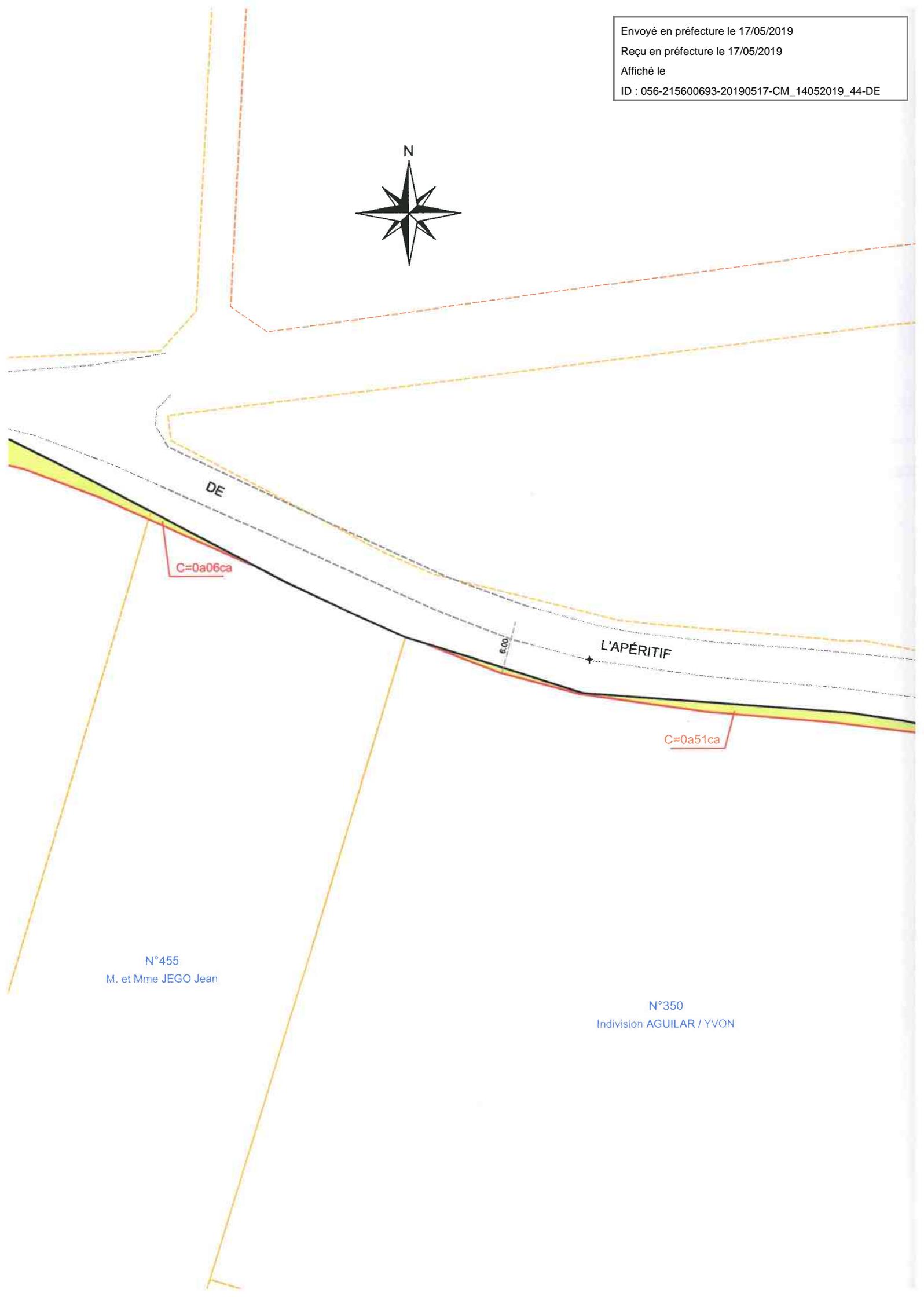


Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE



N°455
M. et Mme JEGO Jean

N°350
Indivision AGUILAR / YVON

LEGENDE:

 Bord de chaussée

 Rupture de pente

 Application cadastrale - ZD (non bornée)

 Application cadastrale - ZE (non bornée)

 Application cadastrale - ZK (non bornée)

 Station

 Limite présumée de propriété (dans l'attente d'un arrêté de délimitation de la propriété des personnes publiques)

 Limite du futur plan d'alignement (conformément au projet indiqué par la commune de Groix)

 Emprise piste multi-usages bi-directionnelle sur les parcelles cadastrales (3.00m de large par rapport à l'alignement de l'ouvrage actuel ou de fait)

 C= .. a .. ca Contenances cadastrales de l'emprise



Envoyé en préfecture le 17/05/2019

Reçu en préfecture le 17/05/2019

Affiché le

ID : 056-215600693-20190517-CM_14052019_44-DE

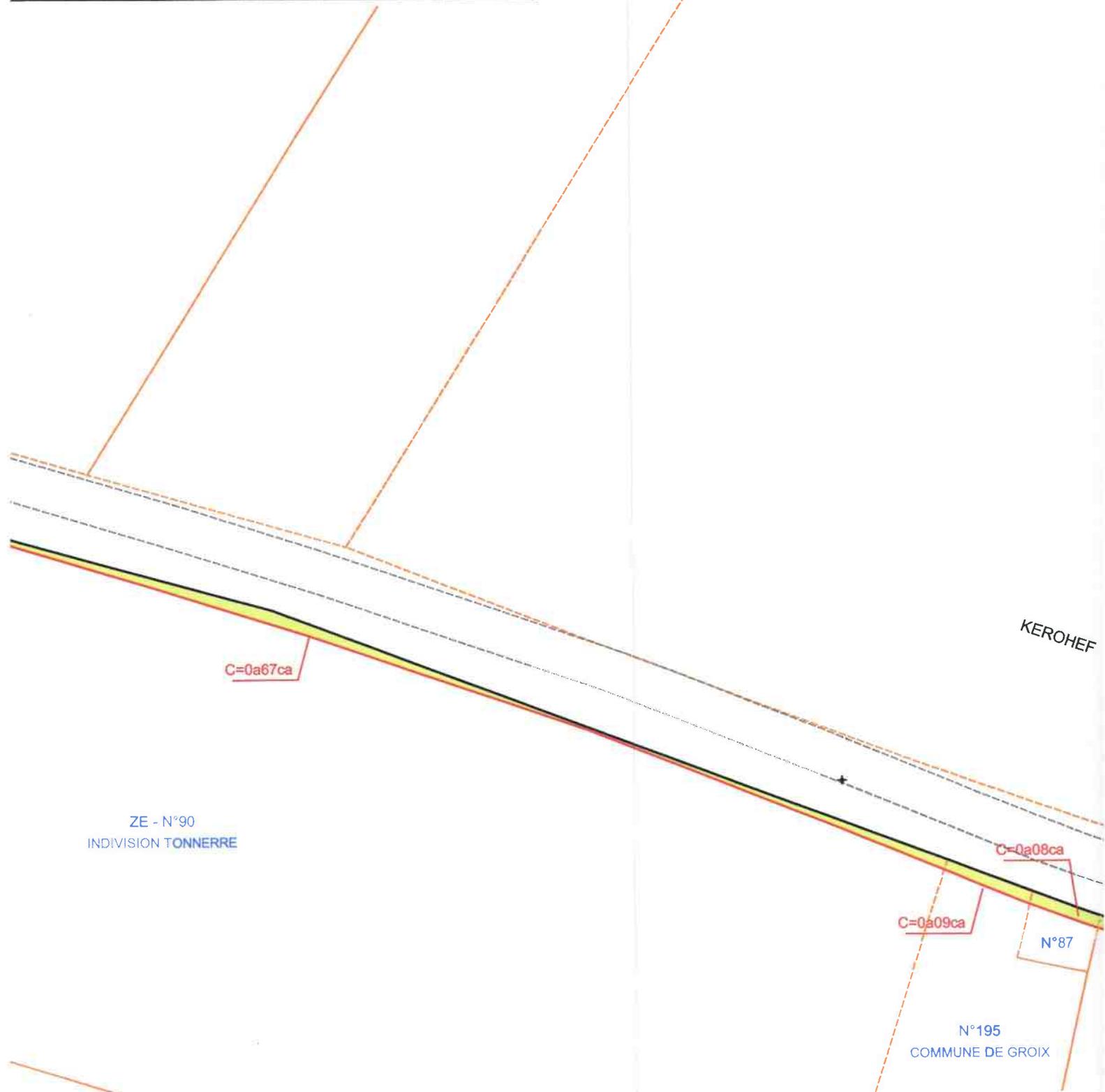
Limite présumée de propriété de la personne publique
(dans l'attente d'un arrêté de délimitation de la propriété des personnes publiques)

Limite du futur plan d'alignement
(conformément au projet indiqué par la commune de Groix)

Emprise piste multi-usages bi-directionnelle sur les parcelles cadastrales (3.00m de large par rapport à l'alignement de l'ouvrage actuel ou de fait)

Contenances cadastrales de l'emprise

ca



ZE - N°90
INDIVISION TONNERRE

KEROHEF

N°87

N°195
COMMUNE DE GROIX

C=0a67ca

C=0a09ca

C=0a08ca